



**HAL**  
open science

## ”Lève-toi que je m’y mette”, dit l’imparfait au passé simple, ou un peu de cuisine grammaticale...

Jacques Bres, Adeline Patard

### ► To cite this version:

Jacques Bres, Adeline Patard. ”Lève-toi que je m’y mette”, dit l’imparfait au passé simple, ou un peu de cuisine grammaticale.... Aux carrefours du sens : hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60e anniversaire, 26, Peeters, pp.333-351, 2006, (Orbis Supplementa), 90-429-1731-8. hal-01830400

**HAL Id: hal-01830400**

**<https://hal.science/hal-01830400v1>**

Submitted on 5 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## "LEVE-TOI DE LÀ QUE JE M'Y METTE", DIT L'IMPARFAIT AU PASSE SIMPLE ; OU, UN PEU DE CUISINE GRAMMATICALE...

Jacques BRES et Adeline PATARD  
(*Praxiling, FRE CNRS 2425, Montpellier III*)

On le sait : depuis le moyen âge, l'imparfait " progresse constamment au détriment du passé simple, qu'il élimine d'abord de la description vers le quinzième siècle, en attendant de le menacer dans les narrations au dix-neuvième siècle " (Wilmet 1997 : 400). Posons la question crûment : à l'heure actuelle, l'imparfait (désormais Imp) peut-il, en récit écrit, se substituer dans tous les cas au passé simple (désormais PS) ? La textualité narrative se réalise traditionnellement par une savante alliance des deux ingrédients du PS et de l'Imp : peut-on, dans un souci *nouvelle cuisine*, n'user que du second ?

Avant de répondre, une rapide précision sur l'Imp. Comme l'ont bien établi Berthonneau et Kleiber 1993 et Kleiber 2003, ce temps peut faire l'objet de deux traitements principaux : (i) aspectuel (Guillaume 1929, etc.) ; (ii) anaphorique, que l'anaphore soit temporelle (Kamp et Rohrer 1983, Molendijk 1990) ou méronomique (Berthonneau et Kleiber 1993, 1994, 1999). Nous adopterons ici l'approche aspectuelle telle que développée dans Bres 1997, 1998a et b, que nous rappelons fort rapidement : l'Imp, quel que soit son emploi en discours, délivre rigoureusement les mêmes instructions (i) temporelle ([+ passé]) ; et (ii) aspectuelle ([+ tension], [- incidence]<sup>1</sup>). La clé de l'Imp réside dans la notion d'*incidence*, que nous avons empruntée à G. Guillaume pour la retravailler. Elle concerne le mode d'inscription du " temps impliqué " – en termes moins idiolectaux, du " temps interne " (Comrie 1976) – par le procès sur l'imaginaire ligne du temps que construit le discours :

– le temps verbal peut demander de se représenter le temps interne du procès *en incidence*, c'est-à-dire s'inscrivant sur ladite ligne du temps sans la traverser, en seul *accomplissement*, depuis son *terminus a quo* jusqu'à son *terminus ad quem*. On dira qu'est délivrée l'instruction [+ incidence] : c'est le cas du PS. L'instruction [+ incidence] est proche des traits aspectuels *perfectif, global* ; elle ne se confond pas pour autant avec eux.

– le temps verbal peut demander de se représenter le temps impliqué par le procès comme s'inscrivant sur la ligne du temps en la traversant, en une incessante conversion de l'accomplissement en accompli, en un point situé au-delà de son *terminus a quo* et en-deçà de son *terminus ad quem*. On dira qu'est délivrée l'instruction [- incidence] : c'est le cas de l'Imp. L'instruction [- incidence] est proche des traits aspectuels *imperfectif, sécant, inaccompli* ; elle ne se confond pas pour autant avec eux (Bres 2004, chapitre 3).

Forts de cette description des deux ingrédients du PS et de l'Imp, tentons de remplacer le premier par le second : il apparaît rapidement que l'Imp peut souvent mais pas toujours se substituer au PS. On ne saurait le mettre à toutes les sauces ; et de plus, il en est qu'il transforme notablement, sans pour autant les gêner. Une recension de ces différents cas serait plus qu'utile, mais excéderait largement les cadres de cette contribution. Plus modestement, notre propos, dans cet article, sera, à partir du relevé des occurrences des PS dans deux

---

<sup>1</sup> Nous ne ferons pas travailler ici une troisième instruction, dérivée de la seconde : l'instruction [+ ascendance].

nouvelles de Maupassant, de classer et de proposer une analyse sommaire des différentes possibilités et impossibilités de substitution par un Imp que nous avons rencontrées.

Commençons par résumer ces deux nouvelles, ce qui aidera à contextualiser les occurrences citées :

### *Les Bijoux*<sup>2</sup>

L'épouse parfaite et bien aimée d'un mari peu argenté (Lantin) n'a que deux défauts : elle aime l'Opéra et les bijoux de pacotille. Mais elle meurt après avoir pris froid à l'opéra. Tristesse de Lantin qui de plus ne peut garder le train de vie auquel l'a habitué sa femme. Il tente de vendre les bijoux et s'aperçoit qu'ils sont vrais. L'Opéra cachait un amant. Après un court abattement, Lantin vend tous les bijoux, et devenu riche, cesse de travailler et fait la fête. Il se remarie rapidement avec une femme vertueuse, mais acariâtre.

### *M. Jocaste*

Une jeune femme mal mariée finit par céder aux avances de son amant, P. Martel, et se retrouve enceinte, certainement de lui. Craignant de mourir dans l'accouchement, elle lui fait jurer de s'occuper de l'enfant. Elle meurt effectivement en donnant la vie à une fille, mais le mari ferme sa porte à l'amant, qui oublie l'aventure. Bien des années plus tard, Martel apprend que sa fille, dont le père vient de mourir, vit dans la misère. Il décide de la retrouver pour l'aider, est troublé par le charme de la jeune fille qui est le vivant portrait de sa mère, et finit par succomber à la tentation. Il ne trouve plus d'autre solution... que de l'épouser.

L'hypothèse qui guide notre recherche, ici comme ailleurs, est que l'Imp délivre, quel que soit le cotexte, les mêmes instructions ([+ passé], [+ tension], [- incidence]). Ces instructions, lorsqu'elles sont compatibles avec le cotexte, interagissent avec ses différents paramètres pour produire résultativement tel ou tel effet de sens<sup>3</sup>. Dans le cadre de la présente étude, nous avons relevé, dans le corpus choisi, 188 occurrences de PS sur lesquelles nous avons pratiqué le test de la substitution : la très grande majorité (89%) peuvent être remplacées par l'Imp sans changement des relations chronologiques avec le cotexte, en produisant le tour nommé *narratif* (1.) ; dans d'autres (7%), la substitution, parfaitement possible, induit des changements dans les relations chronologiques du procès avec son cotexte (2.) ; dans certains cas enfin (4%), la substitution s'avère impossible (3.) : on ne peut accommoder les instructions de l'Imp avec celles du cotexte.

## **1. L'imparfait dit *narratif*, ou comment relever une sauce narrative**

La textualité narrative se définit par la mise en ascendance du temps raconté (Bres 1994), à savoir que les unités de base, ou propositions narratives, se succèdent selon l'ordre temporel progressif (Labov 1972). Prenons la séquence suivante, dans laquelle nous avons indiqué par des lettres les différentes propositions narratives :

- (1) (Lantin vient de comprendre que si les nombreux bijoux de sa femme sont authentiques, c'est qu'elle l'a longuement trompé)  
(a) Il *étendit* les bras et (b) *s'écroula*, privé de sentiment.  
(c) Il *reprit* connaissance dans la boutique d'un pharmacien où les passants l'avaient porté. (d) Il *se fit* reconduire chez lui, et (e) *s'enferma* (*Les Bijoux*).

L'ordre des propositions est homologique de l'ordre progressif des événements auxquels elles réfèrent : [a < b < c < d < e]<sup>4</sup>. La relation textuelle de progression (sans inclusion, Bres 2000) demande que le temps impliqué par les procès soit représenté en incidence, de son *terminus a quo* à son *terminus ad quem* : actualiser l'enchaînement entre *se faire reconduire* (d) et *s'enfermer* (e) p. ex., c'est passer de la fin de la représentation du temps

<sup>2</sup> Nous reprenons largement le résumé qu'en proposent Berthonneau et Kleiber 1999 : 125, note 3.

<sup>3</sup> Cf. p. ex. Bres 2003a pour l'effet de sens *hypocoristique*.

<sup>4</sup> Le signe < signifie la progression.

impliqué par le premier procès au début de la représentation du temps impliqué par le second. Si le PS est le temps de base de la textualité narrative écrite, c'est que son offre aspectuelle [+ incidence] s'accorde parfaitement avec cette demande cotextuelle : dans le cas de l'enchaînement (d) < (e), le PS conduit la représentation du temps impliqué par *se faire conduire* jusqu'à son terme et saisit la représentation du temps impliqué par *s'enfermer* à son début.

L'imparfait peut – le plus souvent mais pas toujours comme on le verra en 2. et 3. – remplacer le PS dans ce type d'emploi<sup>5</sup>, comme le prouve (1') :

(1') Il *étendait* les bras et *s'écroulait*, privé de sentiment.

Il *reprenait* connaissance dans la boutique d'un pharmacien où les passants l'avaient porté. Il *se faisait* reconduire chez lui, et *s'enfermait*.

La substitution n'affecte pas la relation chronologique de progression : l'interprétation de la séquence est celle que nous avons avec le PS : [étendait les bras < s'écroulait < reprenait connaissance < etc...]. Faut-il en déduire, comme l'avance p. ex Gosselin 1999, que pour pouvoir occuper ce rôle *narratif*, l'Imp a vu son *imperfectivité* se déformer en *globalité* – son instruction [- incidence] en [+ incidence], dirions-nous – ? Nous ne le pensons pas : notre analyse (Bres 1999, 2004) est que, pas plus que le sucre ne prend la saveur du sel lorsqu'on en use pour accommoder certaines viandes, l'Imp ne saurait prendre celle du PS lorsqu'on s'en sert pour relever la sauce narrative. Ici comme ailleurs, l'Imp représente dans son cours le temps impliqué par ces procès. Et cette *offre* aspectuelle ne répond pas à la *demande* du cotexte qui en sollicite la représentation depuis sa borne initiale jusqu'à sa borne finale, ce qui engendre une discordance partielle entre les deux éléments, qui est à l'origine des différents effets de sens de l'Imp dit *narratif*.

Cette analyse est confirmée par deux éléments :

– le remplacement du PS par l'Imp – sans que cela affecte la relation de progression dans les cas où elle n'est pas signalée explicitement par des marqueurs comme les circonstants *x temps plus tard, le lendemain*, etc. – est facilité par le type de procès *télique* (*accomplissement, achèvement*) qui, lexicalement, indique les bornes initiale et terminale du procès, sollicitées dans le cadre de ce genre de relations chronologiques : c'est bien sûr le cas des verbes de (1) que nous avons pris comme exemple. Complémentairement, avec un procès de type *atélique* (*état, activité*), ledit remplacement peut tendre à changer les relations chronologiques (*infra* 2.), voire s'avérer impossible (*infra* 3.). A moins qu'un auxiliaire d'inchoation ne le permette<sup>6</sup>, comme en (2) où le procès *examiner*, de type *activité*, est précédé de l'auxiliaire *se mettre* à :

(2) Et (Lantin) prit un fiacre pour aller chercher les bijoux.

Quand il revint chez le marchand, une heure plus tard, il n'avait pas encore déjeuné. Ils *se mirent à examiner* les objets pièce à pièce, évaluant chacun (*Les Bijoux*).

L'ordre progressif des deux procès au PS [revint < se mirent à examiner] est conservé à l'Imp :

(2') Quand il *revint* chez le marchand, une heure plus tard, il n'avait pas encore déjeuné. Ils *se mettaient à examiner* les objets pièce à pièce, évaluant chacun.

---

<sup>5</sup> Ce que confirme le fait que l'Imp *narratif* est souvent défini par la possibilité de le remplacer par un PS (ce qui est majoritairement mais cependant pas toujours le cas).

<sup>6</sup> Ou un circonstant d'incidence, cf. *infra* (4') et (5').

On interprète sans difficulté : [revint < se mettaient à examiner]. Si *examiner* n'était pas précédé de cet auxiliaire, l'ordre progressif, parfaitement maintenu au PS (3), le serait bien moins, nous semble-t-il, à l'Imp (3'), ce qui poserait des problèmes d'interprétation :

(3) Quand il *revint* chez le marchand, une heure plus tard, il n'avait pas encore déjeuné. Ils *examinèrent* les objets pièce à pièce, évaluant chacun.

(3') Quand il *revint* chez le marchand, une heure plus tard, il n'avait pas encore déjeuné. (?) Ils *examinaient* les objets pièce à pièce, évaluant chacun.

– L'effet de sens *narratif* est fortement *relevé* lorsque le cotexte contient un circonstant d'incidence (*en x temps, pendant x temps, longtemps*) ou marquant le début (*à partir de x*) ou la fin du procès (*jusqu'à x*). En parfait accord avec le PS ((4) et (5)), ledit circonstant entre explicitement en discordance avec l'instruction [- incidence] de l'Imp ((4') et (5')) :

(4) La pensée lui vint de se défaire de la « pacotille » de sa femme (...). Il *chercha longtemps* dans le tas de clinquants qu'elle avait laissé (*Les Bijoux*).

(4') La pensée lui venait de se défaire de la « pacotille » de sa femme (...). Il *cherchait longtemps* dans le tas de clinquants qu'elle avait laissé.

(5) Il se fit reconduire chez lui, et s'enferma.  
*Jusqu'à la nuit il pleura* éperdument, mordant dans un mouchoir pour ne pas crier (*Les Bijoux*).

(5') Il se faisait reconduire chez lui, et s'enfermait.  
*Jusqu'à la nuit il pleurait* éperdument, mordant dans un mouchoir pour ne pas crier.

La combinaison *Imp + circonstant d'incidence* est tellement épicée que les tours du type de (4') et de (5') se voient fréquemment rejetés et mis à la poubelle : nous les accueillons au contraire volontiers à notre table... de travail.

Si 89% des PS relevés s'avèrent parfaitement remplaçables par des Imp, c'est que la très grande majorité d'entre eux actualisent un procès *télique*, qui, marquant lexicalement les bornes initiale et terminale, permet que l'Imp puisse sans difficulté être associé à la relation de progression, alors qu'aspectuellement ce temps ne représente pas les bornes du temps impliqué par le procès.

Cette possibilité de remplacer le PS par l'Imp, qui permet d'enrichir la sauce narrative, un écrivain comme Maupassant en fait un usage parcimonieux. Dans les deux nouvelles étudiées, on en relève 6 occurrences, dont 3 dans le tour *de rupture* :

(6) Comme elle avait été à l'Opéra, une nuit d'hiver, elle rentra toute frissonnante de froid. Le lendemain elle *toussait*. Huit jours plus tard elle *mourait* d'une fluxion de poitrine (*Les Bijoux*).

Les Goncourt ou Simenon p. ex. n'ont pas semblable mesure : ils saturent leurs récits d'Imp *narratifs*, ce qui ne manque pas de provoquer le haut-le-cœur de certains lecteurs.

## 2. L'imparfait *standard*, ou comment *changer* la sauce narrative

Si le PS, de par son instruction aspectuelle [+ incidence], a des affinités avec la relation chronologique de progression<sup>7</sup>, l'imparfait, de par son instruction aspectuelle [- incidence], en a tout autant avec la relation d'inclusion (avec un PS) ou de simultanéité (avec

---

<sup>7</sup> Sans que pour autant nous définissions, comme p. ex. Moeschler 1998, à la suite de Kamp et Rohrer 1983, le PS par l'instruction [+ progression] (Bres 2003b).

un Imp)<sup>8</sup>, ou avec la fréquence itérative (en cotexte de procès successifs). De sorte que, lorsque nos connaissances du monde et le cotexte le permettent, le remplacement du PS par l'Imp tend à se traduire :

- par un changement des relations chronologiques : la relation de progression, si elle peut toujours être actualisée, tend à céder la place à une relation d'inclusion ; ou bien la relation d'inclusion à une relation de simultanéité ;

- par un changement de fréquence : l'événement, saisi comme semelfactif au PS, tend à être compris comme itératif à l'Imp.

Ces changements, répétons-le, s'effectuent sans que l'Imp voit sa valeur aspectuelle déformée de quelque manière. C'est au contraire à partir de l'instruction aspectuelle [- incidence] que l'Imp, en interaction avec le cotexte, induit les modifications d'interprétation que nous allons étudier.

### 2.1. De la relation de *succession* à la relation d'*inclusion*

Soit une occurrence dans laquelle le texte de départ présente l'enchaînement [PS < PS] :

(6) Le joaillier reprit : - Voulez-vous me dire votre nom, Monsieur ?

- Parfaitement. Je m'appelle Lantin, je suis employé au ministère de l'Intérieur, je demeure 16, rue des Martyrs.

Le marchand ouvrit ses registres, rechercha et *prononça* :

- Ce collier a été en effet envoyé à l'adresse de Madame Lantin, 16, rue des Martyrs, le 20 juillet 1876.

Et les deux hommes *se regardèrent* dans les yeux, l'employé éperdu de surprise, l'orfèvre flairant un voleur (*Les Bijoux*).

Le PS *se regardèrent* est perçu comme introduisant un nouveau point référentiel qui, étant donné que le précédent procès est actualisé également au PS (*prononça*) et que nos connaissances du monde le permettent, sera compris comme postérieur à celui-ci. Soit : [prononça < se regardèrent], à savoir que c'est après que le joaillier a prononcé la réplique " Ce collier (...) ", que les deux hommes se regardent. Remplaçons *se regardèrent* par *se regardaient* :

(6') Le marchand ouvrit ses registres, rechercha et prononça :

- Ce collier a été en effet envoyé à l'adresse de Madame Lantin, 16, rue des Martyrs, le 20 juillet 1876.

Et les deux hommes *se regardaient* dans les yeux, l'employé éperdu de surprise, l'orfèvre flairant un voleur.

On a plutôt tendance à comprendre que l'acte de *se regarder*, au lieu d'être postérieur à celui de *prononcer* – encore que cette interprétation ne soit pas exclue (notamment du fait de la conjonction *et*) : on a dans ce cas un Imp *narratif* – est à l'arrière-plan, c'est-à-dire, dans une relation de concomitance, et plus précisément d'inclusion : le temps impliqué par *prononça* est inclus dans le temps impliqué par *se regardaient*. Soit [prononça  $\subset$  se regardaient], à savoir que le joaillier prononce sa réplique alors qu'il est en train de regarder dans les yeux ce pauvre Lantin...

### 2.2. De la relation d'*inclusion* à la relation de *simultanéité*

Soit une occurrence dans laquelle le texte de départ présente l'enchaînement [PS  $\subset$  Imp] :

---

<sup>8</sup> Nous ne développons pas ici ce point traité dans Bres 2004.

(7) (il) revint aux Champs-Élysées sans une idée nette dans sa tête. Il s'efforçait de raisonner, de comprendre. Sa femme n'avait pu acheter un objet d'une pareille valeur. – Non, certes. – Mais alors, c'était un cadeau ! Un cadeau ! Un cadeau de qui ? Pourquoi ?

Il s'était arrêté et il demeurait debout au milieu de l'avenue. Le doute horrible l'effleura. – Elle ? – Mais alors tous les autres bijoux étaient aussi des cadeaux ! (*Les Bijoux*).

Le passé simple *effleura* est compris comme introduisant un nouveau point référentiel qui, étant donné que le précédent procès est actualisé à l'imparfait (*demeurait*) et que nos connaissances du monde le permettent, sera compris comme inclus dans le temps impliqué par ledit procès *demeurer*. Soit : [effleura  $\subset$  demeurait], à savoir que c'est alors que Lantin demeurait au milieu de l'avenue que le doute l'effleura. Substituons au PS *effleura* l'Imp *effleurait* :

(7') Il s'était arrêté et il demeurait debout au milieu de l'avenue. Le doute horrible l'effleurait. – Elle ? – Mais alors tous les autres bijoux étaient aussi des cadeaux !

La précédente interprétation, sans être exclue – on a alors un imparfait *narratif* –, tend cependant à céder la place à une interprétation selon laquelle le procès *effleurer* n'est pas associé à l'introduction d'un nouveau point référentiel mais se présente, du fait de l'imparfait, comme simultané au procès à l'imparfait (*demeurait*) qui le précède. Soit : [effleurait = demeurait], à savoir que l'effleurement du doute, au lieu de survenir pendant que Lantin demeure arrêté au milieu de la chaussée, lui est isochrone (et par le phénomène de la causalité inférée (Mellet 2003), dans une certaine mesure, en rend compte : Lantin s'est arrêté au milieu de la chaussée *parce que* le doute l'effleurait).

### 2.3. De la relation de *progression* aux relations de *simultanéité* et d'*inclusion*

Le remplacement du PS par l'Imp peut également se traduire par le remplacement de la relation de progression par la relation d'inclusion *et* de simultanéité. L'analyse de l'occurrence (8) va nous permettre d'illustrer ce fait :

(8) Que pouvait-il faire ? (...) La marier ? Cette pensée surgit soudain en son âme l'épouvanta. Puis il s'apaisa. Qui donc voudrait d'elle ? Elle n'avait rien, mais rien.

La tante le regardait venir, voyant bien qu'il aimait cette enfant. Et il attendait. Quoi ? le savait-il ?

Un soir, ils *se trouvèrent* seuls. Ils causaient doucement, côte à côte, sur le canapé du petit salon. Tout à coup il lui prit la main dans un mouvement paternel (*M. Jocraste*).

Le PS *se trouvèrent* introduit un nouveau point référentiel (explicité par le circonstant *un soir*), postérieur au précédent point référentiel du cotexte (*s'apaisa*), par delà une ellipse temporelle dont la durée n'est pas précisée. Soit donc [s'apaisa  $<$  se trouvèrent]. Le remplacement de *se trouvèrent* par *se trouvaient* :

(8') La tante le regardait venir, voyant bien qu'il aimait cette enfant. Et il attendait. Quoi ? le savait-il ?

Un soir, ils se trouvaient seuls. Ils causaient doucement, côte à côte, sur le canapé du petit salon. Tout à coup il lui prit la main dans un mouvement paternel.

compte tenu du cotexte droit, fait que si *se trouvaient* ne peut pas ne pas être postérieur à *s'apaisa*, pour autant ce n'est pas lui qui détermine l'avancée du point référentiel : *se trouvaient*, en tant que procès de type *état*, apparaît comme simultané au procès suivant à l'imparfait ([se trouvaient = causaient]) et comme incluant le procès au PS *prit la main* : [prit la main  $\subset$  se trouvaient] : c'est dans le cours du temps impliqué par les procès *se trouver* et *causer* que l'actant masculin prend la main de la jeune fille.

Remarquons que dans les trois occurrences analysées, le procès sur lequel nous avons effectué le remplacement du PS par l'Imp est de type *atélique* : un *état* (*se trouver* (8')), ou une *activité* (*se regarder* (6'), *effleurer* (7')). A savoir des procès qui, par leur non-représentation lexicale des bornes, confirment le non-bornage aspectuel de l'Imp. Cet ingrédient semble efficient dans le changement des relations chronologiques étudiées, comme le montre le remplacement, dans (8'), du procès *état* (*se trouver*) par un procès sémantiquement proche mais de type *achèvement*, comme *trouver* :

(9) Un soir, il la *trouva* / *trouvait* seule. (...) <sup>9</sup> Tout à coup il lui prit la main dans un mouvement paternel.

Dans ce cas-là, *trouvait* – dans la mesure où le temps impliqué par ce procès ne peut inclure l'incidence au temps du procès *prit la main* – conserve la relation de progression : on a affaire à un imparfait *narratif*.

Si ces changements des relations temporelles affectent principalement des procès *atéliques*, il serait erroné d'en conclure que les *téliques* en sont dispensés, comme le montre (10) :

(10) – J'ai... j'ai d'autres bijoux... qui me viennent... de la même succession. Vous conviendrait-il de me les acheter aussi ?  
Le marchand s'inclina :  
- Mais certainement, Monsieur. Un des commis *sortit* pour rire à son aise ; un autre se mouchait avec force (*Les Bijoux*).

La séquence se comprend ainsi : [(acte de parole du marchand) < *sortit*]. A savoir que l'acte de sortir du commis (prototypiquement *télique*), actualisé au passé simple, tend à être compris comme immédiatement consécutif à l'acte de parole du bijoutier (non explicité). Le remplacement du PS par un Imp :

(10') Le marchand s'inclina :  
- Mais certainement, Monsieur. Un des commis *sortait* pour rire à son aise ; un autre se mouchait avec force.

s'il permet de conserver l'interprétation en termes de progression ([acte de parole du marchand) < *sortait*]), n'empêche pas d'actualiser une relation d'inclusion : [(acte de parole du marchand)  $\subset$  *sortait*] : le marchand répond à Lantin dans le cours du temps impliqué par l'acte de sortir de l'un des commis (et d'ailleurs par l'acte de se moucher de l'autre).

#### 2.4. De la fréquence *semelfactive* à la fréquence *itérative*

Le texte présente parfois des procès semelfactifs au PS en relation obligatoire de succession. La substitution par des Imp peut tendre à leur conférer une lecture itérative<sup>10</sup>, en accord avec l'itérativité des procès du cotexte antérieur. Considérons, dans l'énoncé suivant, les deux PS [*épouvanta* < *s'apaisa*] :

---

<sup>9</sup> Nous sautons à dessein la phrase « Ils causaient doucement, côte à côte, sur le canapé du petit salon », qui pour des raisons que nous ne pouvons étudier ici, se conjoint difficilement avec *trouva* comme avec *trouvait*.

<sup>10</sup> Précision : le PS en soi n'est pas plus semelfactif que l'Imp en soi n'est itératif. Et, tout autant que des Imp semelfactifs, on trouve des PS itératifs. Simplement, de par son instruction [+ incidence], le PS a des affinités avec la fréquence semelfactive ; comme l'Imp, de par son instruction [- incidence], a des affinités avec la fréquence itérative.

(11) Mais parfois la vue de la gêne où vivait celle qu'il adorait de cette passion double, confuse et incompréhensible pour lui-même, le torturait affreusement.

Que pouvait-il faire ? Offrir de l'argent ? (...) La marier ? Cette pensée surgit soudain en son âme l'*épouvanta*. Puis il *s'apaisa*. Qui donc voudrait d'elle ? Elle n'avait rien, mais rien.

Le circonstant *parfois* qui introduit le premier paragraphe impose une lecture itérative à l'Imp *torturait*. Les PS du paragraphe qui suivent, introduisent deux nouveaux points référentiels successifs, et, en l'absence d'un élément cotextuel indiquant un changement à partir d'un certain moment du temps (Bres 2000), induisent une lecture semelfactive. Leur remplacement par des Imp :

(11') Mais parfois la vue de la gêne où vivait celle qu'il adorait de cette passion double, confuse et incompréhensible pour lui-même, le torturait affreusement.

Que pouvait-il faire ? Offrir de l'argent ? (...) La marier ? Cette pensée surgit soudain en son âme l'*épouvantait*. Puis il *s'apaisait*. Qui donc voudrait d'elle ? Elle n'avait rien, mais rien.

en appui sur la fréquence du paragraphe précédent, produit un effet d'itération, qui permet d'actualiser à ce temps des procès successifs sans pour autant qu'il en résulte un effet de sens *narratif*.

Lorsque le cotexte le permet, la substitution de l'Imp au PS peut donc se traduire, surtout avec un procès atélique, par un changement des relations chronologiques ou de fréquence, changement dans lequel l'instruction aspectuelle [- incidence] de l'Imp est fortement partie prenante.

### 3. Où l'Imp gâterait la sauce...

Dans les deux nouvelles étudiées, l'Imp, dans 4 % des cas, s'avère incapable de remplacer le PS. Intervient fortement, comme précédemment, l'ingrédient du type de procès :

- avec des procès *atéliques*, l'Imp peut difficilement, être associé, sans adjuvant, à la progression de la diégèse ou à la clôture du récit ;

- avec des procès *téliques*, l'Imp ne peut, sans adjuvant, être associé à la relation de régression.

#### 3.1. L'interaction difficile de l'Imp avec un procès *atélique*...

##### 3.1.1. ... pour marquer la progression de la diégèse

L'introduction d'un nouveau point référentiel sur un procès de type *état* ou *activité*, requise par le cotexte, peut n'être signifiée explicitement par aucun élément. Le PS s'avère apte à être associé à la relation de progression dans ce cadre cotextuel, mais pas l'Imp.

##### 1. Le procès est de type *état*

(12) Eperdu, il posa ses lèvres dans les cheveux blonds, et comme elle relevait la tête pour s'enfuir, leurs bouches se rencontrèrent.

On devient fou en certains moments. Ils le *furent*.

Quand il se retrouva dans la rue, il se mit à marcher devant lui sans savoir ce qu'il allait faire (M. Jocaste).

Soit *furent* (*fous*). Le PS, du fait qu'il marque le point d'incidence du temps impliqué, permet au procès *être fou*, qui en tant qu'état ne représente pas la borne initiale, d'être inscrit dans le temps à partir de ladite borne. Ce marquage du point d'incidence est cotextuellement absolument nécessaire pour que l'on puisse inférer, à partir de la relation chronologique de progression ([se rencontrèrent < furent (*fous*)]), que les deux actants commettent une folie, à

savoir s'unissent sexuellement. Si l'on remplace le PS par l'Imp, la borne initiale du procès n'est marquée ni lexicalement ni aspectuellement :

(12') Eperdu, il posa ses lèvres dans les cheveux blonds, et comme elle relevait la tête pour s'enfuir, leurs bouches se rencontrèrent.

On devient fou en certains moments. Ils l'*étaient*.

Quand il se retrouva dans la rue, il se mit à marcher devant lui sans savoir ce qu'il allait faire.

On tend à concevoir *étaient fous*, non comme introduisant un nouveau point référentiel mais comme incluant le précédent point référentiel (comme dans les cas analysés en 2.) : [se rencontrèrent  $\subset$  étaient fous], d'autant que le cotexte antérieur autorise cette interprétation. Mais le cotexte ultérieur devient alors fort obscur, dans la mesure où l'inférence de l'acte sexuel, nécessaire pour comprendre la suite du texte, est bien difficile à faire puisque les aspects lexical et grammatical du procès, loin d'y conduire, tendent à l'écarter.

On rencontre semblable type d'impossibilité de substitution dans (13) :

(13) Et un seul désir lui demeura dans l'âme, celui d'avoir un enfant pour occuper son amour.

Elle n'en *eut* pas.

Deux ans passèrent (*M. Jocaste*).

Le PS, malgré l'absence de bornes de l'état *avoir*, permet d'actualiser la relation de progression [demeura < eut] sollicitée par le cotexte. L'Imp n'y parvient pas vraiment :

(13') Et un seul désir lui demeura dans l'âme, celui d'avoir un enfant pour occuper son amour.

?Elle n'en *avait* pas.

Deux ans passèrent

En confirmant l'absence de borne lexicale par le non-bornage aspectuel du temps impliqué par le procès, l'Imp ne permet pas de comprendre que le fait de ne pas avoir d'enfant est ultérieur au désir d'en avoir : le brouillage des relations temporelles met à mal la cohérence textuelle.

L'Imp remplace plus difficilement encore le PS lorsque la relation de progression se double d'une ellipse temporelle comme en (14) :

(14) La force brutale des sens les jeta l'un à l'autre. Ils s'étreignirent, et elle s'abandonna.

Elle *fut* grosse. De son amant ou de son mari ? (*M. Jocaste*).

Si les premiers procès *jeta*, *s'étreignirent*, *s'abandonna* réfèrent à des événements qui s'enchaînent immédiatement, nos connaissances du monde demandent de concevoir que le dernier, à savoir *fut* dans « elle fut grosse », est séparé du précédent (*s'abandonna*) par une certaine période de temps. Le passé simple, en marquant le point d'incidence du temps impliqué par *être grosse*, permet, avec l'aide de l'alinéa, à la relation de progression de se signifier par delà ce saut dans le temps. L'Imp en semble difficilement capable :

(14') La force brutale des sens les jeta l'un à l'autre. Ils s'étreignirent, et elle s'abandonna.

Elle *?était* grosse. De son amant ou de son mari ?

L'énoncé, on en conviendra, est particulièrement dur à avaler. Pour les mêmes raisons qu'en (12') et (13'), on tend à interpréter *était grosse* comme incluant le précédent point référentiel *s'abandonna*, et le sens de 'était enceinte' devient alors difficilement actualisable. L'imp ne

permet à la sauce de prendre que si on lui ajoute un adjuvant : un circonstant de temps, frontal le plus souvent<sup>11</sup>, du type *x temps plus tard* :

(14'') La force brutale des sens les jeta l'un à l'autre. Ils s'étreignirent, et elle s'abandonna.  
*Un mois plus tard*, elle était grosse. De son amant ou de son mari ?

## 2. Le procès est de type *activité*

(15) Quand il fut rentré chez lui, il s'aperçut que la vieille souffrance s'était rouverte, et il pleura éperdument (...) retombé soudain dans un désespoir sans issue.  
Et il *fréquenta* la maison qu'habitait la jeune fille. Il ne pouvait plus se passer d'elle (M. Jocraste).

*Fréquenta*, procès de type *activité*, peut sans problème, au PS, être compris comme introduisant un nouveau point référentiel : [pleura < fréquenta]. Si on remplace le PS par l'Imp, cette interprétation est bien moins évidente :

(15') Quand il fut rentré chez lui, il s'aperçut que la vieille souffrance s'était rouverte, et il pleura éperdument (...) retombé soudain dans un désespoir sans issue.  
? Et il *fréquentait* la maison qu'habitait la jeune fille. Il ne pouvait plus se passer d'elle.

La relation de succession n'est pas vraiment disponible : l'aspect grammatical de l'Imp (non marquage de la borne initiale du temps impliqué), en combinaison avec l'aspect lexical d'un procès de type *activité* (non marquage de la borne initiale), a du mal, en l'absence de tout marqueur de progression, à porter cette relation temporelle. Remarquons bien qu'il s'agit de la combinaison des deux : si nous faisons précéder *fréquenter* d'un auxiliaire inchoatif (*se mettre à*), alors l'Imp peut sans problème être associé à la relation de progression :

(15'') Quand il fut rentré chez lui, il s'aperçut que la vieille souffrance s'était rouverte, et il pleura éperdument (...) retombé soudain dans un désespoir sans issue.  
Et il *se mettait à fréquenter* la maison qu'habitait la jeune fille. Il ne pouvait plus se passer d'elle.

Avec un procès atélique, la sauce à l'Imp ne permet pas à la relation de progression de prendre. On peut cependant parfois récupérer ladite sauce à l'aide d'autres ingrédients : un circonstant du type *x temps plus tard* pour un *état*, l'auxiliaire lexical *se mettre à* pour une *activité*.

### 3.1.2. ... pour marquer la clôture de la diégèse

Maupassant achève la nouvelle *Les Bijoux* sur une *activité* au PS :

(16) Six mois plus tard il se remariait. Sa seconde femme était très honnête, mais d'un caractère difficile. Elle le *fit* beaucoup souffrir (fin de *Les Bijoux*).

L'imp... laisserait un goût d'inachevé :

(16') Six mois plus tard il se remariait. Sa seconde femme était très honnête, mais d'un caractère difficile. ?Elle le *faisait* beaucoup souffrir.

---

<sup>11</sup> Sur cette question, cf. Berthonneau et Kleiber 1999.

Dans ce type d'occurrence, ce qui pose problème, c'est le non-marquage lexical et aspectuel non pas de la clôture initiale du procès, mais de sa clôture finale. En effet, si nous proposons une brève suite à (16'), l'Imp devient parfaitement possible :

(17) Six mois plus tard il se remariait. Sa seconde femme était très honnête, mais d'un caractère difficile. Elle le *faisait* beaucoup *souffrir*.

Il tenta bien de l'amener au théâtre, de lui offrir des bijoux : rien n'y fit. Acariâtre elle était, acariâtre elle resta.

De même que ce n'est pas vraiment l'Imp qui fait difficulté, mais son couplage avec un procès de type *activité*. Commençons par rajouter une pincée d'adverbe (*rapidement*) :

(18) Six mois plus tard il se remariait. Sa seconde femme était très honnête, mais d'un caractère difficile. *Rapidement* elle le *faisait* beaucoup *souffrir*.

L'énoncé est toujours aussi peu ragoûtant. Si nous remplaçons l'*activité* par un *achèvement*, à savoir un procès qui indique la borne terminale (en la confondant avec la borne initiale) :

(19) Six mois plus tard il se remariait. Sa seconde femme était très honnête, mais d'un caractère difficile. *Rapidement* elle le *faisait mourir* de chagrin.

alors l'Imp devient possible en fin de récit. Si (16') était difficilement acceptable, c'est qu'il y avait une forte discordance entre d'une part, la place de procès en fin de récit qui demande le bornage lexical et / ou grammatical du procès, et l'offre contraire du procès *activité* et de l'Imp.

### 3.2. L'interaction difficile de l'Imp avec un procès *télique* pour marquer la régression

La nouvelle *M. Jocaste*, s'initie sur une *préface* qui débute ainsi :

(20) Madame, vous rappelez-vous notre grande querelle, un soir, dans le petit salon japonais, à propos de ce père qui *commit* un inceste ? Vous rappelez-vous votre indignation, les mots violents que vous me jetiez, toute l'exaltation de votre colère, et vous rappelez-vous tout ce que j'ai dit pour défendre cet homme ?

Dans le *nunc* de l'interaction entre le narrateur et son interlocutrice, il est fait mention d'un événement antérieur (inférence du verbe *se rappeler*) : une *querelle*, portant sur un objet de discours, un *inceste*, localisé temporellement par le seul passé simple (*commit*). De ce que le PS, de par son instruction [+ incidence], donne une représentation perfective de l'événement, on infère que ledit événement était clos au moment de la querelle, qu'il lui était donc antérieur. Le PS, en interaction avec différents éléments textuels, permet donc d'inscrire sur la ligne du temps un événement (l'inceste) comme antérieur à un autre événement passé (la querelle). La substitution de l'Imp au PS apparaît plus que douteuse ici :

(20') ??? Madame, vous rappelez-vous notre grande querelle, un soir, dans le petit salon japonais, à propos de ce père qui *commettait* un inceste ?

Notre première explication pour rendre compte de cette difficulté fut que l'Imp – de par l'instruction [- incidence], qui demande de se représenter l'acte de *commettre* dans son cours, ce qui rend moins autonome sa référence temporelle – ne permettait pas de comprendre ledit acte comme antérieur à la querelle. Il tendrait à le poser comme relevant de la même temporalité, et plus précisément comme itératif et en relation d'inclusion avec elle, à savoir [(acte de) querelle  $\subset$  commettait] : c'est dans le temps impliqué par l'acte d'inceste qu'aurait eu lieu la querelle. Cette relation chronologique d'inclusion qui serait acceptable si le

déterminant d'*inceste* était l'article défini *le* (qui commettait *l'inceste*), ne l'est plus dans la mesure où le texte use du déterminant indéfini *un* (« ? qui commettait *un* inceste »)<sup>12</sup>.

L'Imp ne pourrait donc, du fait de sa structure aspectuelle, s'associer à une relation de régression. Rapidement, nous nous rendîmes compte que cette explication n'était pas la bonne. En effet, dans les occurrences suivantes, construites à partir de (20), sur un procès de type *activité* en (21) ou *état* en (22), l'Imp peut parfaitement être associé à l'antériorité :

(21) Vous rappelez-vous notre querelle à propos de cet homme qui *battait* sa femme ?

(22) Vous rappelez-vous notre querelle à propos de cet homme qui *était* très méchant ?

En effet, on peut comprendre en (21) que le temps impliqué par *battait* inclut ladite querelle [querelle  $\subset$  *battait*], mais on peut tout aussi bien comprendre qu'il lui est antérieur [*battait* < querelle] ; de même, en (22), le temps impliqué par *était très méchant* peut inclure celui de la querelle [querelle  $\subset$  *était très méchant*], comme lui être antérieur [*était très méchant* < querelle]. Ce qui fait problème en (20'), c'est donc le fait que *commettre un inceste* est un procès *télique*, précisément un accomplissement. Ce que confirment les occurrences suivantes construites sur un accomplissement (23) et un achèvement (24) :

(23) Vous rappelez-vous notre querelle à propos de cet homme qui traversa / (?) traversait l'Atlantique à la rame ?

(24) Vous rappelez-vous notre querelle à propos de cet homme qui épousa / ?épousait une jeune fille à 80 ans ?

Le PS permet d'inférer que les procès *traverser* et *épouser* réfèrent à des actes antérieurs à la *discussion*, mais pas l'Imp<sup>13</sup>. Pourquoi, dans ce type d'énoncé à procès *télique*, la régression peut-elle se signifier avec le PS mais non avec l'Imp ? La raison nous semble aspectuelle : il faut que la borne droite du procès *télique* soit représentée comme atteinte pour qu'on puisse le poser comme antérieur<sup>14</sup>. Cette exigence est réalisée par le PS, qui représente le temps impliqué jusqu'à son terme, mais pas par l'Imp, qui le représente dans son cours. Semblable obligation n'est pas requise d'un procès *atélique* : dans la mesure où, lexicalement, il ne représente pas ses bornes, il n'a pas besoin qu'elles soient explicitement posées comme atteintes pour que l'action, tout en étant saisie dans son cours, puisse être posée comme antérieure à une autre. Et l'Imp, en (21) et (22), peut être associé à la relation d'antériorité.

L'ingrédient de l'Imp, s'il a beaucoup de vertus, ne les a pas toutes : il ne peut être mis à toutes les sauces.

## Conclusion

Nous sommes à même de compléter le petit dialogue entre l'Imp et le PS initié dans le titre de l'article :

– Lève-toi de là que je m'y mette, dit l'Imp au PS.

---

<sup>12</sup> Nous ne pouvons développer ici l'affinité PS/article indéfini ; Imp / article défini. Cf. Bres 1999 : 110-111.

<sup>13</sup> Dans l'énoncé (23), l'Imp peut être interprété comme introduisant une relation d'inclusion : [discussion  $\subset$  traversait], ou une relation de régression, mais sur un procès saisi itérativement.

<sup>14</sup> Ce que confirme le fait que le PS, dans un énoncé comme (20), peut être remplacé par le plus-que-parfait :

(20'') Madame, vous rappelez-vous notre grande querelle, un soir, dans le petit salon japonais, à propos de ce père qui *avait commis* un inceste ?

– D'accord, mais encore faut-il que tu le puisses, lui répondit le PS.

Effectivement l'Imp, s'il peut, en interaction avec le cotexte, se substituer au PS en reconduisant la sauce narrative pour la pimenter, ou en la modifiant pour lier différemment les ingrédients, ne saurait toujours remplacer ce temps<sup>15</sup>. A quoi doit-il ses vertus comme ses limitations ? A sa nature aspectuelle ou à son fonctionnement anaphorique méronomique ? Nous avons convié G. Kleiber à la table du jardin du sens *aspectuel*. Nul doute qu'en retour il nous invitera à la table du jardin du sens *méronomique*...

## Références

- BERTHONNEAU, A.-M. et KLEIBER, G. 1993. "Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronomique". *Langages* 112. 55-73.
- BERTHONNEAU, A.-M. et KLEIBER, G. 1994. "Imparfait et politesse : rupture ou cohésion ?". *Travaux de linguistique* 29. 59-92.
- BERTHONNEAU, A.-M. et KLEIBER, G. 1999. "Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique". *Cahiers de praxématique* 32. 119-166.
- COMRIE, B. 1976. *Aspect*. Cambridge: Cambridge University Press.
- BRES, J. 1994. *La narrativité*. Louvain-la Neuve : Duculot.
- BRES, J. 1997. "Habiter le temps : le couple imparfait/passé simple en français". *Langages* 127. 77-95.
- BRES, J. 1998a. "Temps, praxis, sujet : de l'imparfait et du passé simple". *L'information grammaticale* 77. 33-37.
- BRES, J. 1998b. "Fluence du temps impliqué et orientation : l'imparfait et le passé simple revisités". In: S. VOGELEER, A. BORILLO, C. VETTERS et M. VUILLAUME (éd.), *Temps et discours*, Louvain-la-Neuve : Peeters. 157-170.
- BRES, J. 1999. "L'imparfait dit *narratif* tel qu'en lui-même (le cotexte ne le change pas)". *Cahiers de praxématique* 32. 87-117.
- BRES, J. 2000. "L'imparfait dit *narratif* en cotexte itératif... ou comment faire la sieste narrativement plusieurs fois sans perdre de l'incidence". *Scolia* 12. 89-110.
- BRES, J. 2003a. "Mais oui, il était un joli temps du passé comme les autres, mon joli petit hypocoristique...". *Langue française* 138. 111-125.
- BRES, J. 2003b. "Non, le passé simple ne contient pas l'instruction [+ progression]". *Cahiers Chronos* 11. 99-112.
- BRES, J. 2004. *L'imparfait dit narratif*, (à paraître).
- GOSELIN, L. 1999. "Le sinistre Fantômas et l'imparfait narratif". *Cahiers de praxématique* 32. 19-42.
- GUILLAUME, G. 1929/1970. *Temps et verbe*. Paris : Champion.
- KAMP, H. et ROHRER, C. 1983. "Tense in texts". In: R. BAUERLE, C. SCHARZE et A. VON STECHOW (éd), *Meaning, use and interpretation of language*. Berlin : De Gruyter. 250-269.
- KLEIBER, G. 2003. "Entre les deux mon cœur balance, ou l'imparfait entre aspect et anaphore". *Langue française* 138. 8-19.
- LABOV, W. 1972. "La transformation du vécu à travers la syntaxe narrative". In: *Le parler ordinaire* I. Paris : Minuit. 289-355.
- MELLET, S. 2003. "Imparfait en contexte : les conditions de la causalité inférée". *Langue française* 138. 86-96.
- MOESCHLER, J. 1998. "Les relations entre événements et l'interprétation des énoncés". In: J. MOESCHLER et al. (éd.), *Le temps des événements*. Paris: Kimé, 293-322.

---

<sup>15</sup> La possibilité d'un récit tout à l'Imp n'en existe pas moins ; et les Goncourt, dans leur *Journal*, comme les récits de faits divers dans la presse aujourd'hui, ne manquent pas de la réaliser.

MOLENDJIK, A. 1990. *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*. Amsterdam : Rodopi.

WILMET M., 1997/ 1998. *Grammaire critique du français*. Paris : Hachette ; Louvain-la Neuve : Duculot.